Berlin Eco 3 © DG Trésor

Berlin Eco

NUMERO 3

© DG Trésor 3 février 2020

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Le **FMI** a actualisé ses <u>perspectives économiques mondiales</u> et table à présent sur une croissance du PIB allemand (corrigé des variations saisonnières) de **1,1% pour 2020** (**-0,1 point**) et de **1,4% pour 2021** (**inchangé**). La correction à la baisse pour l'année 2020 est justifiée par la situation difficile dans le secteur manufacturier, dont la contraction de la production s'est poursuivie fin 2019.

Le gouvernement fédéral annonce dans son <u>rapport économique annuel</u> un taux de croissance de 1,1% pour 2020, puis de 1,3% pour 2021. La perspective d'une amélioration progressive de la situation économique globale profiterait aux exportations allemandes. La croissance resterait cependant fortement portée par la consommation des ménages, malgré un léger ralentissement de l'emploi.

<u>L'indice du climat des affaires</u> de l'institut munichois ifo s'inscrit en légère baisse en janvier, passant de 96,3 à 95,9 points. L'indice s'est nettement amélioré dans le secteur manufacturier et dans le commerce. Les perspectives se sont en revanche dégradées dans les services et dans la construction.

<u>L'indicateur des perspectives conjoncturelles</u> de l'institut ZEW affiche une nette hausse en janvier pour s'établir à 26,7 points (+16 par rapport à décembre 2019). L'indice de la situation conjoncturelle ressentie augmente également, passant de -19,9 à -9,5 points. L'accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine nourrirait l'espoir de moindres effets négatifs de la guerre commerciale.

POLITIQUES SOCIALES

La Confédération allemande des syndicats (*DGB*, *Deutscher Gewerkschaftsbund*) a présenté le 21 janvier son <u>agenda social pour 2020</u>. Outre le renforcement des investissements publics, l'accent y est mis sur le dispositif du chômage partiel dans l'industrie face aux défis structurels, sur la revalorisation exceptionnelle à 12 euros du salaire minimum légal, sur la problématique du financement des retraites, la faible présence des femmes dans les directoires et le recul de la couverture des conventions collectives. En outre, le DGB se prononce en faveur d'une politique sociale européenne ambitieuse et le renforcement de la contribution allemande au budget européen.

42 000 chômeurs de longue durée auraient retrouvé un emploi grâce à la loi « *Teilhabechancengesetz* », entrée en vigueur en 2019, selon le ministre fédéral du Travail et du Social Hubertus Heil. La loi prévoit une subvention des coûts salariaux et aurait coûté 500 M€ jusqu'ici.

Le « Conseil du monde du travail » (« <u>Rat der Arbeitswelt</u> ») vient d'être mis en place par le ministère fédéral du Travail et du Social. Ce comité interdisciplinaire est composé de onze membres, dont l'ancien directeur de Verdi, Frank Bsirske et l'ancien membre du directoire en charge du personnel chez Siemens, Janina Kugel. Le conseil publiera son premier rapport au printemps 2021.

Berlin Eco 3 © DG Trésor

Selon la caisse maladie <u>Kaufmännische Krankenkasse</u>, la durée moyenne des arrêts maladie a atteint un niveau record de 15 jours en 2019, soit une hausse de 0,6 jour par rapport à 2018. Les femmes seraient davantage concernées que les hommes, leurs arrêts représentant 5,6% de leur temps de travail annuel, contre 4,4% pour les hommes.

L'organisation syndicale de l'industrie métallurgique <u>IG Metall</u> propose un moratoire sur les négociations salariales en échange de garanties d'emploi et de formation. L'objectif est de garantir une transition sociale juste dans le contexte des transformations structurelles du secteur.

La <u>commission salaire minimum dans le secteur des soins à la personne</u> propose l'augmentation du salaire minimum à 15€ pour les professionnels des soins à compter du 1^{er} juillet 2021. Elle propose aussi un relèvement progressif du salaire minimum pour les personnes sans qualification dans ce secteur jusqu'à 12,55€ au 1^{er} avril 2022.

Le parlement régional du Land de Berlin a approuvé **la loi sur le <u>gel des loyers du parc immobilier privé</u>** construit avant 2014 (cf. BE 12/19). Pour une durée de 5 ans à compter de la date de la promulgation de la loi, le montant d'un loyer (hors charges et chauffage) ne pourra pas dépasser son montant au 18 juin 2019.

ACTUALITE FINANCIERE

REGULATION FINANCIERE

Afin de soutenir les **assureurs-vie allemands** face à la problématique des taux d'intérêt bas, le gouvernement prévoit dans un <u>projet de décret</u> de rendre plus attractif pour les actionnaires de compagnies d'assurance-vie le versement facultatif de capitaux supplémentaires venant abonder les réserves supplémentaires (*ZZR*).

Suite au stress test effectué par la BaFin l'an passé sur les établissements bancaires de petite et moyenne taille, le superviseur augmente pour 30 d'entre eux le <u>ratio de fonds propres</u> à 13,15%.

BANQUES ET ASSURANCES

Deutsche Bank affiche (données provisoires) <u>une perte avant impôts de 2,6 Md€</u> (+1,3 Md€ en 2018) et une perte après impôts de 5,3 Md€ (+0,3 Md€ en 2018). Les coûts de restructuration ont pesé à hauteur de 3 Md€. Les revenus ont baissé de 8% par rapport à l'an passé (seule la division gestion de fortune a progressé de 7% grâce à la filiale DWS). Néanmoins le *core tier 1* reste élevé (13,6%). La distribution de boni au directoire ainsi que la <u>nomination de Sigmar Gabriel</u>, homme politique SPD et ancien ministre, au conseil de surveillance sont souvent critiquées par la presse.

Conformément à la stratégie annoncée en septembre dernier (cf. BE n° 18/19), **Commerzbank** a acheté au hedge fund Petrus Advisers les actions lui permettant d'acquérir 90% de Comdirect dans l'objectif de l'intégrer totalement.

Le volume des primes versées sur les <u>contrats assurance-vie</u> a augmenté en 2019 de 11,3 %. Les contrats à prime unique connaissent une hausse de 37,1 % par rapport à 2018. La part des contrats sans taux garanti est en constante progression et représente en 2019 60,3 % des nouveaux contrats.

Jörg Asmussen, ancien secrétaire d'Etat du ministère fédéral des Finances (2008-2011), dirigera à partir du 1^{er} avril 2020 la fédération allemande des assurances, *GDV*. Il succède à Jörg von Fürstenwerth.

Berlin Eco 3 © DG Trésor

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville Service Economique de Berlin Ambassade de France en Allemagne

Adresse : Pariser Platz 5 10117 Berlin

Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Bruno Fluhrer, Anita Gandon, Lucie Petit et

Revu par : Catherine Rozan

Version du 3 février 2020